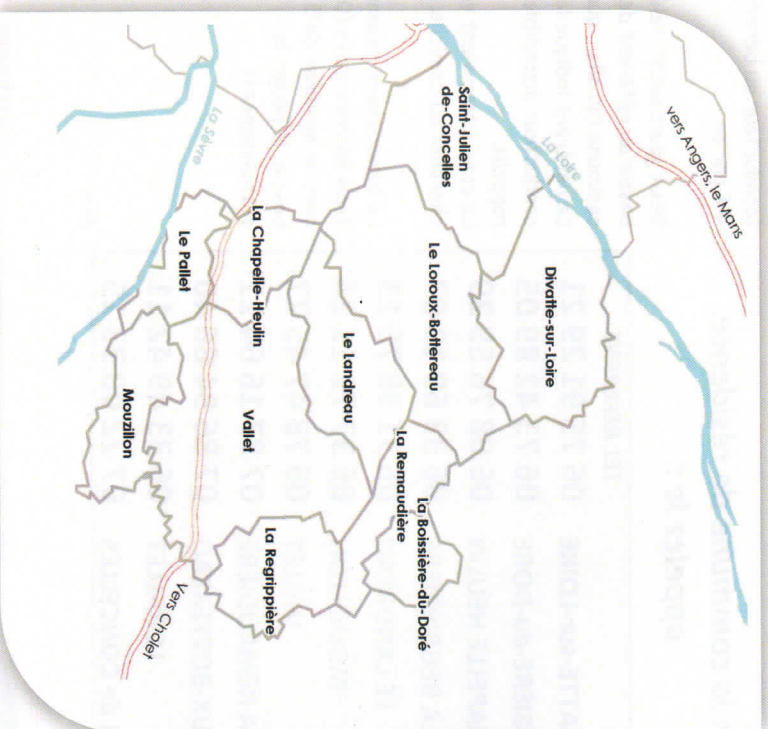




Le transport solidaire en Sèvre et Loire



Pour quoi ?

Tout déplacement de la vie courante tel que :
courses, emploi, cérémonies,
rendez-vous médicaux,
soins sans bon de transport,
démarches administratives,
activités associatives, culturelles, visites,
accès au transport public (gare...).

Pour qui ?

Toute personne autonome qui n'a
pas de solution de transport,
quel que soit son âge (mineurs
accompagnés, siège ou
rehausseur à fournir si besoin).
Le transport solidaire ne
remplace pas le car, le train, le
taxi, les voisins, les amis ... c'est
un acte solidaire.

Pour quelle destination ?

Vers toute commune de Sèvre et Loire et alentours
(Ancenis, Clisson, Nantes, Cholet ou autre).

Comment ça marche ?

Adhérer à l'association
(conducteur ou bénéficiaire) :
4 € par an.

Selon la commune de résidence, appelez le :

	TEL REFERENT
DIVATTE-SUR-LOIRE	06 75 91 29 21
LA BOISSIERE-DU-DORE	06 73 42 89 05
LA CHAPELLE HEULIN	06 08 76 59 29
LA REGRIPIERE	06 33 69 13 07
LE LANDREAU	06 31 38 75 13
MOUZILLON	06 37 72 11 24
VALLET	06 78 47 45 27
LA REMAUDIERE	07 87 16 64 21
LE LOROUX-BOTTEAREU	07 86 94 86 40
LE PALLET	06 33 49 42 11
ST JULIEN de CONCELLES	07 72 00 33 15

Deux jours avant, téléphoner son
besoin au référent de sa
commune (où aller, quand...),
Le référent indique le
conducteur disponible ou
rappelle.
Le conducteur vient vous
chercher au domicile.
Le bénéficiaire indemnise les
frais kilométriques (0,40 €/km
avec un minimum de 5 €, et si
besoin, le péage, le
stationnement).

Avec



Une association d'entraide à votre service

Serv-volant de Sèvre et Loire Association loi 1901 n°W442019635

SIRET : 839 869 302 00019 siège à Vallet 44330